

AVIS DE CREATION DE POSTE

ETABLISSEMENT PUBLIC DE COOPERATION CULTURELLE DU MUSEE DU LOUVRE-LENS

Régisseur des œuvres

MISSION GLOBALE ET DOMAINE D'ACTIVITÉ

Au sein du service de la conservation et en lien étroit avec un autre régisseur des œuvres, le régisseur des œuvres est en charge de l'organisation et de la coordination du transport et de l'installation des œuvres à l'intérieur du musée ou depuis les établissements prêteurs, tant pour la collection semi-permanente qu'à l'occasion d'un ou de plusieurs projets d'exposition au Louvre-Lens chaque année. Dans ce cadre, il doit, en liaison étroite avec le ou les commissaires de l'exposition et le chargé d'exposition, préparer le budget de transport, préparer et veiller à la bonne exécution du planning de transport, à la coordination des actions entre les prestataires extérieurs et les ateliers techniques du musée, et veiller au respect des délais fixés. Il veille par ailleurs au respect des conditions de conservation préventive dans les espaces et prend toutes les mesures nécessaires au suivi de la bonne conservation des œuvres. Enfin, il s'assure de la mise à disposition des œuvres auprès des restaurateurs choisis pour intervenir dans les ateliers du Louvre-Lens.

MISSIONS ET ACTIVITÉS

I. Transport et installation des œuvres :

En lien avec le chargé d'exposition et le ou les commissaires, préparation du planning de transport et d'installation des œuvres de l'exposition, ou, en lien avec le chef du service conservation, organisation des transports internes d'œuvres.

Suivi administratif et financier :

- Estimer les coûts budgétaires du transport et de l'installation
- En assurer la conformité avec le budget alloué
- Proposer les modifications nécessaires à cet effet
- Assurer une mise à jour régulière des estimations de coût

Suivi muséographique :

- Établir le planning
- Établir, en lien avec le responsable, le plan de charge des ateliers d'installation
- Préparer les appels d'offre liés au choix du transporteur et des socleurs
- Veiller au respect des délais
- Assurer la coordination entre les prestataires extérieurs et les services intérieurs du musée.

II. Suivi de la conservation préventive :

En lien avec les services techniques, s'assurer du maintien de conditions optimales de conservation des œuvres :

- Mettre en œuvre les moyens techniques nécessaires pour assurer la conservation des œuvres dans les conditions, notamment de climat et de lumière, préconisées par les

- prêteurs
- S'assurer de l'efficacité de ces moyens et prendre toute mesure nécessaire à la correction des éventuels problèmes
- Organiser une veille permanente sur l'état des œuvres, notamment afin d'éviter les contaminations par micro-organismes ou insectes.

III. Coordination matérielle des opérations de restauration :

En lien étroit avec le chef du service conservation et les conservateurs concernés du musée du Louvre à Paris, organiser matériellement les opérations de restauration :

- Gérer le planning des ateliers de restauration en veillant à leur utilisation maximale
- Mettre à disposition des restaurateurs, dans les ateliers du Louvre-Lens, les œuvres prévues pour restauration
- Mettre en œuvre les moyens humains et techniques nécessaires à cette mise à disposition.

RELATIONS HIÉRARCHIQUES ET FONCTIONNELLES

Rattachement hiérarchique

Directeur
Chef du service conservation

Relations fonctionnelles

Interne :

- Relations étroites avec les chargés des expositions et les ateliers ainsi qu'avec le service technique
- Relations avec les services administratif et financier, de la communication et des publics.

Externes :

- Commissaires d'exposition
- Louvre, particulièrement les départements
- Musées prêteurs
- Prestataires retenus pour les interventions externalisées dans le domaine du transport et du soclage.

Profil requis

Diplômes :

Formation supérieure (bac+4 ou plus) en histoire de l'art ou en restauration. Master 2 en conservation préventive.

Langues étrangères :

Anglais courant, néerlandais et/ou allemand appréciés

Savoirs :

- Excellente connaissance de la conservation préventive, tout particulièrement des œuvres d'art ancien

- Bonne connaissance de l'histoire de l'art
- Connaissance des politiques culturelles locales et du fonctionnement des collectivités locales
- Très bonne connaissance des enjeux et problématiques de transport et d'installation des œuvres.

Savoir-faire :

- Capacité à définir et maîtriser des délais
- Sens de la coordination des équipes
- Capacité à organiser et à suivre des projets
- Pratique de l'informatique et des nouvelles technologies.

Savoir-être :

- Capacité à négocier avec différents types d'acteurs
- Autonomie et sens de l'organisation
- Capacité d'initiative, sens de l'anticipation
- Sens du service public.

| |
|-------------------------------------------|
| STATUT ET CONDITIONS PARTICULIERES |
|-------------------------------------------|

Cadre A, filière culturelle, cadre d'emploi des attachés de conservation, temps complet.

Résidence administrative basée à Lens.

Le poste est accessible à tout(e) candidat(e) remplissant les conditions du décret n° 96-1087 du 10 décembre 1996 portant application de la Loi du 10 juillet 1987 relative au recrutement de personnes handicapées par la voie contractuelle.

Les candidatures à ce poste (lettre de motivation et C.V.) sont à adresser avant le 15 janvier 2012 à l'EPCC du Musée du Louvre-Lens, BP 11, 62301 LENS CEDEX, à l'attention de Monsieur le Directeur. Le poste est à pourvoir pour le 01/02/2012.